



Voice of the Voiceless

Ipsos Marketing

SONDAGE : ANIMAUX DANS LA CONSTITUTION





Voice of the Voiceless

Ipsos Marketing

01 METHODOLOGIE DE RECHERCHE

02 QUESTIONS CLES

03 PRINCIPAUX RESULTATS



GAME CHANGERS



QUESTIONS CLES



Les Belges sont-ils d'avis que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge ?



Selon les Belges, quelle approche devraient suivre les responsables politiques ?



Dans quelle mesure les Belges sont-ils d'accord avec quelques affirmations concernant les animaux ?





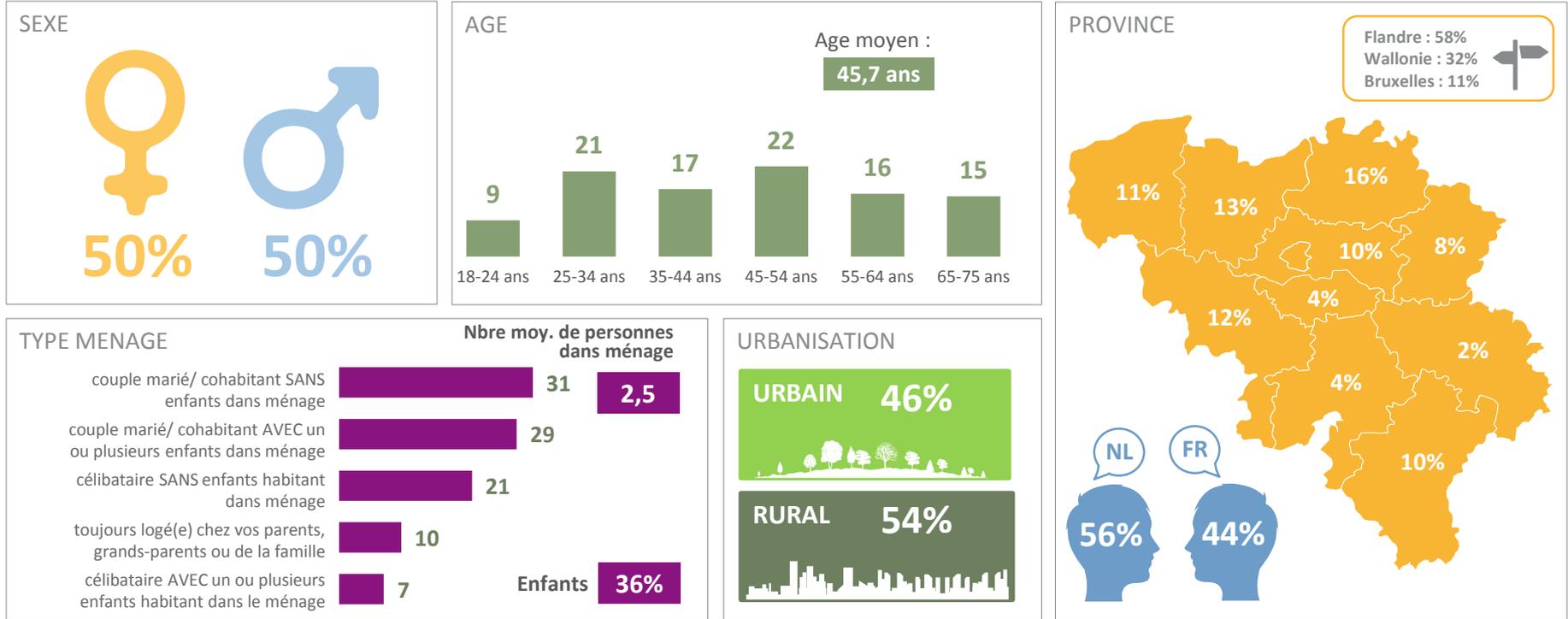
Voice of the Voiceless

METHODOLOGIE DE RECHERCHE



DESCRIPTION ECHANTILLON	TAILLE ECHANTILLON	QUOTAS	DUREE MOYENNE INTERVIEW	METHODE COLLECTE DONNEES	PERIODE TERRAIN
 <p>Belges 18-75 ans</p>	 <p>n=3000</p>	 <ul style="list-style-type: none">• Age• Sexe• Région	 <p>3 minutes</p>	 <p>EN LIGNE</p>	 <p>DU: 14/07/2017</p> <p>AU: 21/07/2017</p>

Profil sociodémographique de l'échantillon



Base: Echantillon total (n=3000)
 Question: SD2 Sexe | SD3Age | Province | SD5 Y compris vous-même, de combien de personnes se compose votre ménage ? | SD6 Type ménage | SD1 Langue
 ABCD: 95% significance level

-  Les différences significatives sont indiquées par A,B, C, ...
-  Les différences sont indiquées chez le résultat le plus élevé de la comparaison.
-  Exemple: l'indication AC dans la colonne B indique une différence entre 70% (B) et 54% dans la colonne A & entre 70% (B) et 58% dans la colonne C.





Voice of the Voiceless

QUESTIONS CLES



GAIA wil dierenrechten in de grondwet

03-10-16, 12.56u - Bron: Belga

Dierenrechtenorganisatie GAIA wil dierenrechten in de Belgische grondwet laten opnemen. Dat meldt de ngo vandaag, in de aanloop naar Werelddierendag op dinsdag 4 oktober. "Dieren vormen een bijzonder kwetsbare categorie van levende wezens met welzijnsnoden en -behoeften. Dat verdient ernstig te worden genomen", verklaart GAIA-voorzitter Michel Vandenbosch.

GAIA haalde de mosterd bij buurlanden Duitsland en Luxemburg, waar al sinds respectievelijk 2002 en 2007 dierenrechten in de grondwet zijn opgenomen. "Als het in Duitsland en Luxemburg kan, mag dat in België toch geen onoverkomelijk probleem vormen?", aldus Vandenbosch.

Concreet wil GAIA vijf 'vrijheden voor dieren' in de grondwet laten opnemen, waaronder "vrij zijn van honger, dorst en ondervoeding", "vrij zijn van pijn en lijden" en "de vrijheid om voldoende normale, natuurlijke gedragingen te vertonen en te ontplooiën".

VENREDI 9 JUN 2017

SUPPRESSE 17

GAIA AVAIT LANCÉ L'IDÉE, ELLE EXISTE AUJOURD'HUI DANS UNE PROPOSITION OFFICIELLE

Le bien-être animal dans la Constitution

Inscrire la protection du bien-être animal dans la Constitution. Gaia a lancé l'idée en octobre de l'année dernière et elle est relayée aujourd'hui par des soutiens politiques d'importance: la présidente du Sénat et sa prédecesseure. Un texte législatif a déjà été rédigé. Il faudra une majorité de deux tiers des élus pour que « le rêve » de Gaia devienne réalité, mais les temps sont peut-être bien mûrs...

Aujourd'hui, Gaia reçoit un soutien important dans son combat. La présidente du Sénat, Christine Defraigne (MR) et celle qui l'a précédée à cette fonction, Sabine de Bethune (CD&V). Ce qui est tout sauf une surprise pour M^{me} Defraigne dont l'engagement envers la cause animale est connu. « La nécessité de protéger les animaux pour leurs intérêts propres est partagée par la grande majorité des citoyens », expliquent-elles en chœur. « Il y a une autre société, un soi et un intérêt légitimes pour l'animal qui ne peut plus être coexistants ».

La reconnaissance officielle des animaux en tant qu'êtres sensibles

appel du privé », dit M^{me} Defraigne, expliquant que la Constitution serait modifiée en son article 7 bis (développement durable). « Le côté pratique est que cet article a été soumis à révision à la fin de la précédente législature et peut donc être modifié directement ».

Ce que changerait une inscription dans la Constitution pour nos compagnons à deux ou quatre pattes ? « La reconnaissance des animaux en tant qu'êtres sensibles implique la prise de mesures de protection appropriées par toutes les autorités publiques, quel que soit leur niveau de compétences », explique M^{me} de Bethune... Et cela signifie aussi qu'aucune marche arrière ne serait possible. Impossible de laisser passer des mesures négatives ! « Ce serait une nouvelle étape importante vers la reconnaissance d'une personnalité juridique des animaux », reprend Michel Vandenbosch. « Tout au fait, le sous-titre que l'on trouvera dans les rapports est : reconnaissance des droits juridiques aux animaux ».

PIT-BULL
Reste à trouver une majorité de deux tiers des députés, puisque l'on touche à la Constitution... Ce dont ne doutent pas nos interlocuteurs. La Belgique rejoindrait ainsi l'Allemagne, le Luxembourg, l'Australie ou la Suisse. « Nous ne lâcherons pas l'affaire », prévient Christine Defraigne. « Nous pourrions être des pilules, si elle... », ajoutant qu'un candidat peut être plus dangereux qu'un pit-bull, malgré la réputation qu'on leur fait.  DIEREN SWYSEN

Soutien politique pour cette révolution en marche



C'est une injonction à toutes les autorités publiques de prendre des mesures de protection des animaux

C'est l'impossibilité de prendre des mesures négatives sous peine de ne pas respecter la Constitution

C'est la reconnaissance que les animaux sont des êtres sensibles et une évolution des rapports entre l'humain et l'animal

C'est une étape importante vers la reconnaissance future de droits juridiques aux animaux

L'Allemagne l'a fait en 2002 : ce qui a changé ?

60 000 SIGNATURES

« Les animaux représentent une catégorie d'êtres vivants particulièrement vulnérables, ce qui mérite une réelle prise en considération », martèle ce lui qui ne doute plus de l'intérêt des citoyens pour cette matière, qu'il craignait trop technique pour eux. « Plus de 60.000 personnes ont signé notre pétition et qui peut tous jours se faire sur www.animaux.danslaconstitution.be. NdRr. Notre tournée d'été sera consacrée à ce sujet. Elle traversera la Walonie, de Tournai à Alost. »



Les Belges sont-ils d'avis que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge ?

83 % des Belges considèrent que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge.

Ipsos Marketing

Le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge

83%



Base:
Question:

Echantillon total (n=3000)

Q1. Récemment, on a beaucoup parlé de la défense des animaux en tant qu'êtres sensibles, du respect du bien-être animal, et de la possibilité d'inscrire la protection et le bien-être des animaux dans la Constitution belge. Trouvez-vous que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être intégrés dans la constitution belge ?

95% significance level

ABCD:
11

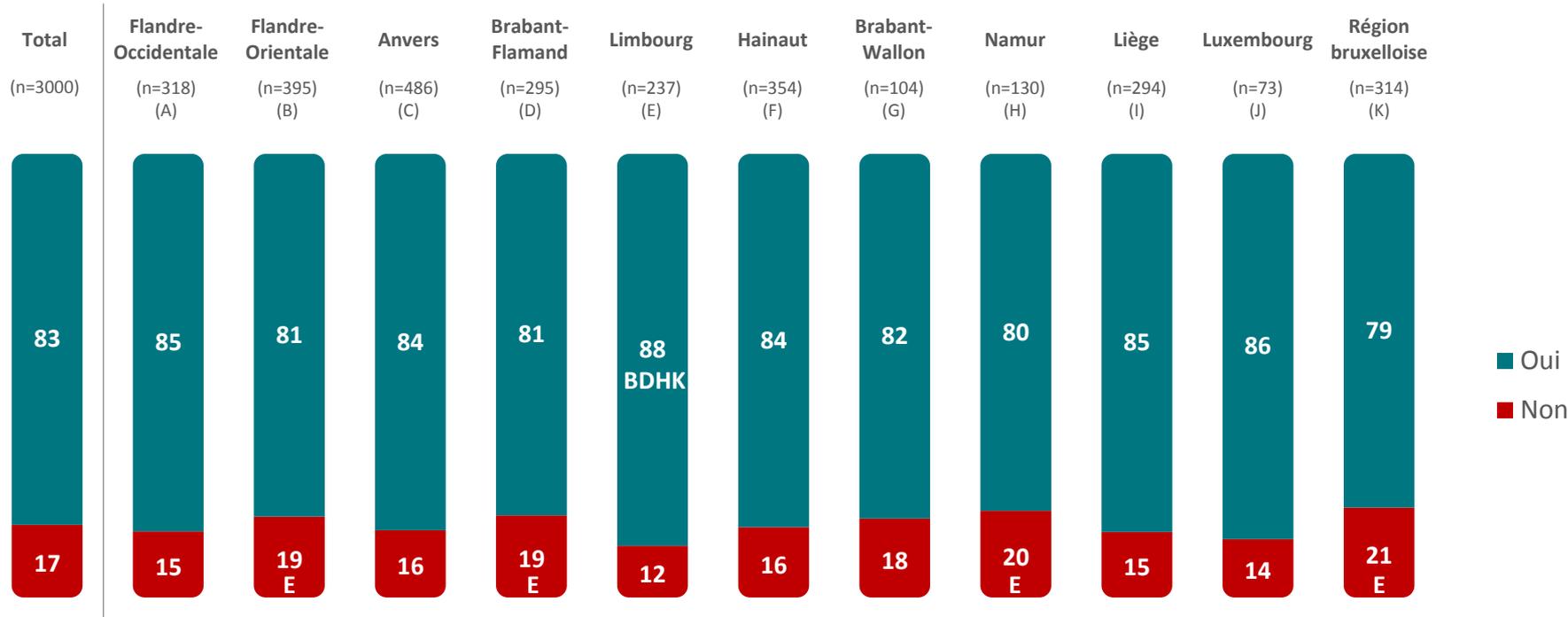
GAME CHANGERS



L'inscription du respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être dans la Constitution belge récolte le plus d'adhésion dans la province du Limbourg (88%). Dans 1 cas sur 5, les habitants de Bruxelles, Namur, Flandre-Orientale et Brabant-Flamand n'y voient pas une nécessité.

Le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge

Résultats par province



Base:
Question:

Echantillon total (n=3000)
Q1. Récemment, on a beaucoup parlé de la défense des animaux en tant qu'êtres sensibles, du respect du bien-être animal, et de la possibilité d'inscrire la protection et le bien-être des animaux dans la Constitution belge. Trouvez-vous que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être intégrés dans la constitution belge ?
95% significance level

Les femmes, les jeunes et les classes sociales plus basses sont davantage en faveur de la mesure.

Le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge



DIFFERENCES

- › Les **femmes** sont significativement davantage en faveur que les hommes (87 % vs. 79 %);
- › La mesure récolte plus le soutien des **jeunes** que des personnes âgées de plus de 55 ans (18-34 ans : 87 % ; 35-54 ans : 84 % ; +55 ans : 79 %);
- › Plus la **classe sociale est basse**, plus la mesure récolte l'adhésion (1&2 : 79 % ; 3&4 : 83 % ; 5&6 : 85 % et 7&8 : 89 %).

Base:
Question:

Echantillon total (n=3000)
Q1. Récemment, on a beaucoup parlé de la défense des animaux en tant qu'êtres sensibles, du respect du bien-être animal, et de la possibilité d'inscrire la protection et le bien-être des animaux dans la Constitution belge. Trouvez-vous que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être intégrés dans la constitution belge ??
95% significance level

ABCD:
13

Lorsque les Belges reçoivent davantage d'explications sur le bien-être animal et la Constitution, 86% d'entre eux se déclarent en faveur de l'inscription des droits des animaux dans la Constitution. Soit 3 % de plus que lorsque le contexte n'est pas explicitement donné (voir contexte ci-dessous).

Le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge

Les partisans trouvent que la protection, le bien-être et la dignité des animaux sont des valeurs fondamentales devant être reconnues par toutes les autorités politiques compétentes. D'autres pays européens comme la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg ont actuellement déjà inscrit la protection des animaux dans leur constitution.

86%

Base:
Question:

Echantillon total (n=3000)
Q2. Les partisans trouvent que la protection, le bien-être et la dignité des animaux sont des valeurs fondamentales devant être reconnues par toutes les autorités politiques compétentes. D'autres pays européens comme la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg ont actuellement déjà inscrit la protection des animaux dans leur constitution. Maintenant que vous êtes au courant, trouvez-vous que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la constitution belge ?
95% significance level

14 ABCD:

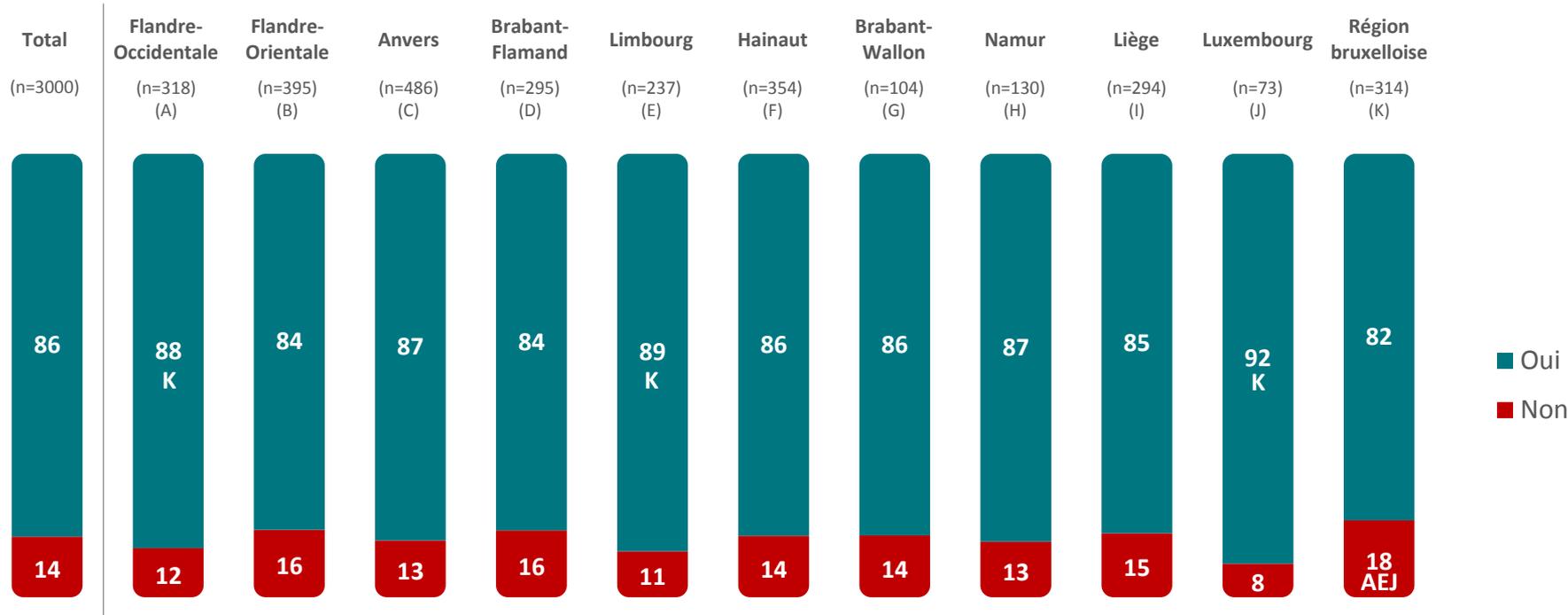
GAME CHANGERS



Dans les provinces du Luxembourg (92 %), de Namur (87 %), du Hainaut (86 %) et du Brabant-Wallon (86 %), les Belges sont davantage en faveur de l'inscription des animaux dans la Constitution qu'à Bruxelles (82 %).

Le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge

Résultats par province



Base:
Question:

Echantillon total (n=3000)

Q2. Les partisans trouvent que la protection, le bien-être et la dignité des animaux sont des valeurs fondamentales devant être reconnues par toutes les autorités politiques compétentes. D'autres pays européens comme la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg ont actuellement déjà inscrit la protection des animaux dans leur constitution. Maintenant que vous êtes au courant, trouvez-vous que le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la constitution belge

95% significance level

Les femmes, les jeunes et les classes sociales plus basses sont davantage en faveur de la mesure. On constate aussi une légère adhésion plus importante dans les régions rurales.

Le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être doivent être inscrits dans la Constitution belge



DIFFERENCES

- › A nouveau, les **femmes** sont significativement davantage en faveur que les hommes (90 % vs. 82 %) ;
- › La proposition récolte plus le soutien des **jeunes** que des personnes âgées de plus de 55 ans (18-34 ans : 89 % ; 35-54 ans : 87 % ; +55 ans: 81 %) ;
- › Plus la **classe sociale est basse**, plus la mesure récolte l'adhésion (1&2 : 83 % ; 3&4 : 85 % ; 5&6 : 87 % et 7&8 : 91 %) ;
- › La proportion de personnes favorables à la demande est significativement plus élevée dans les régions rurales qu'en zones urbaines (87 % contre 85 %).



Selon les Belges, quelle approche devraient suivre les responsables politiques ?

Seuls 12 % des Belges pensent qu'inscrire les animaux dans la Constitution n'est pas nécessaire. Plus de la moitié des citoyens considèrent que les animaux doivent être reconnus comme des êtres sensibles, avec un intérêt et une dignité propre. Plus de 2 sur 5 pensent que la Constitution doit reconnaître aux animaux le droit à la vie et à une bonne qualité de vie, et plus de 1 sur 4 considère que la Constitution doit accorder une personnalité morale aux animaux

Selon les Belges, quelle approche devraient suivre les responsables politiques ?

55%

La Constitution doit, en plus de reconnaître que les animaux ne sont pas des objets « ordinaires », également reconnaître que les animaux sont des êtres sensibles, avec un intérêt et une dignité propre.

42%

La Constitution doit reconnaître aux animaux le droit à la vie, et à une bonne qualité de vie.

27%

La Constitution doit accorder une personnalité morale aux animaux (p.ex. le droit à une existence digne).

12%

Je ne trouve pas nécessaire de reconnaître le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être dans la Constitution belge.

Base:
Question:

ABCD:

Echantillon total (n=3000)

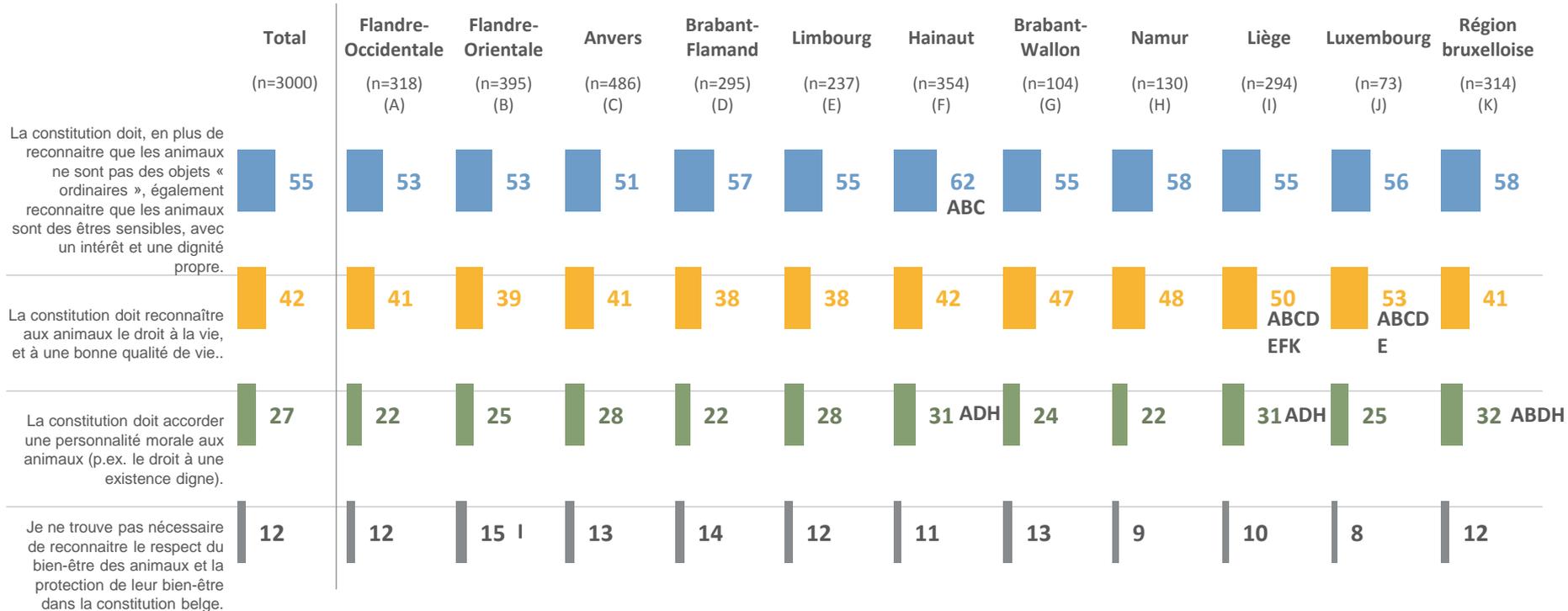
Q3. Les responsables politiques peuvent choisir différentes options pour intégrer le respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être dans la constitution belge. Laquelle/Lesquelles des options suivantes préférez-vous ? En d'autres mots, selon vous, quelle approche doivent adopter les responsables politiques ?

95% significance level

Des différences significatives apparaissent selon les provinces : à Liège, on est davantage favorable aux droits à la vie et à une bonne qualité de vie ainsi qu'à la personnalité juridique, alors qu'au Luxembourg, c'est seulement le cas de la qualité de vie. A Bruxelles et dans le Hainaut, la question de la personnalité juridique récolte davantage l'adhésion.

Selon les Belges, quelle approche devraient suivre les responsables politiques ?

Résultats par province



Base: Echantillon total (n=3000)

Question: Q3. De beleidsmakers kunnen voor verschillende opties kiezen om het respecteren van de zorg voor dieren en de bescherming van hun welzijn op te nemen in de Belgische grondwet. Welke van onderstaande heeft uw voorkeur? M.a.w. welke aanpak dienen de beleidsmakers volgens u te kiezen?

ABCD: 95% significance level

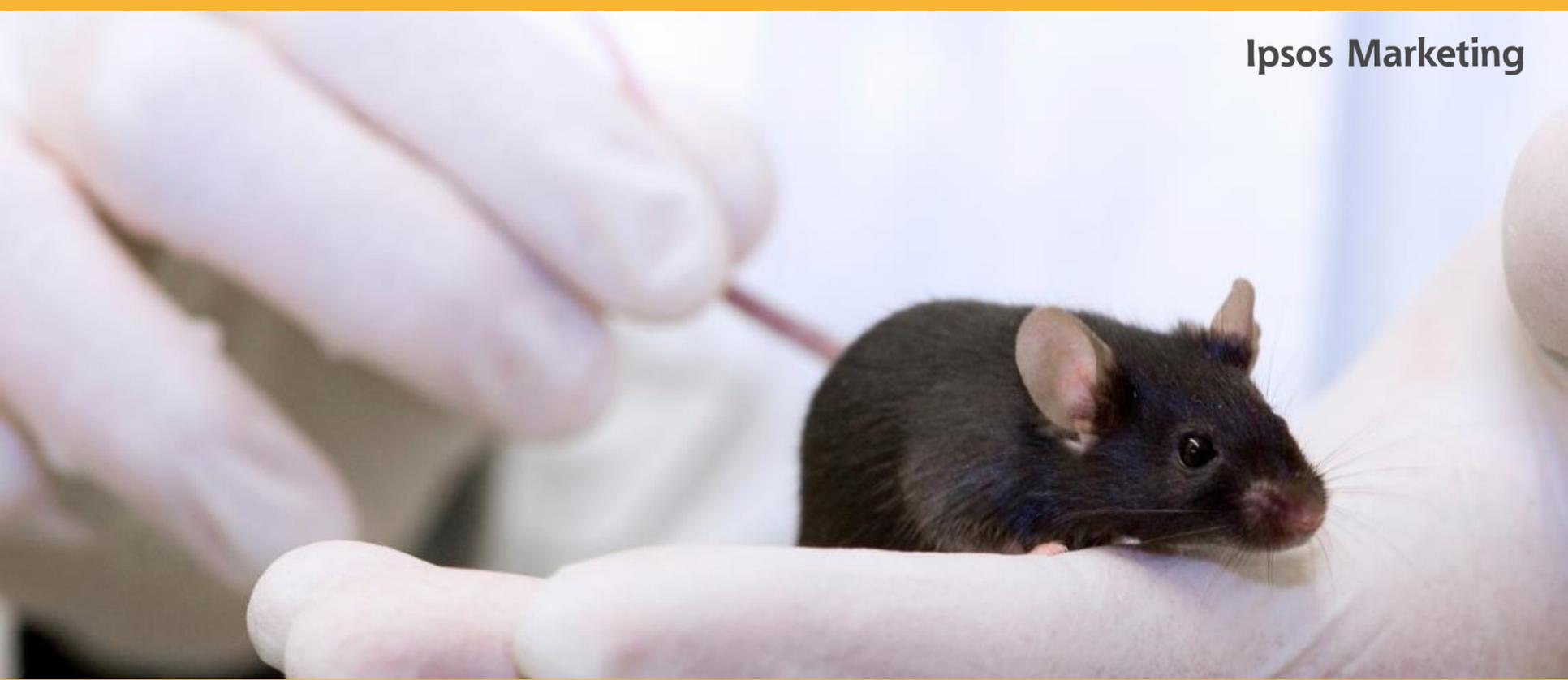
Ici encore, les jeunes se montrent davantage en faveur des différentes formes des droits aux animaux. On constate également que les francophones donnent plus leur soutien aux différentes propositions. Les classes sociales élevées voient moins la nécessité d'inscrire les animaux dans la Constitution (néanmoins, ils sont d'accord avec le droit à la vie)

Selon les Belges, quelle approche devraient suivre les responsables politiques ?



DIFFERENCES

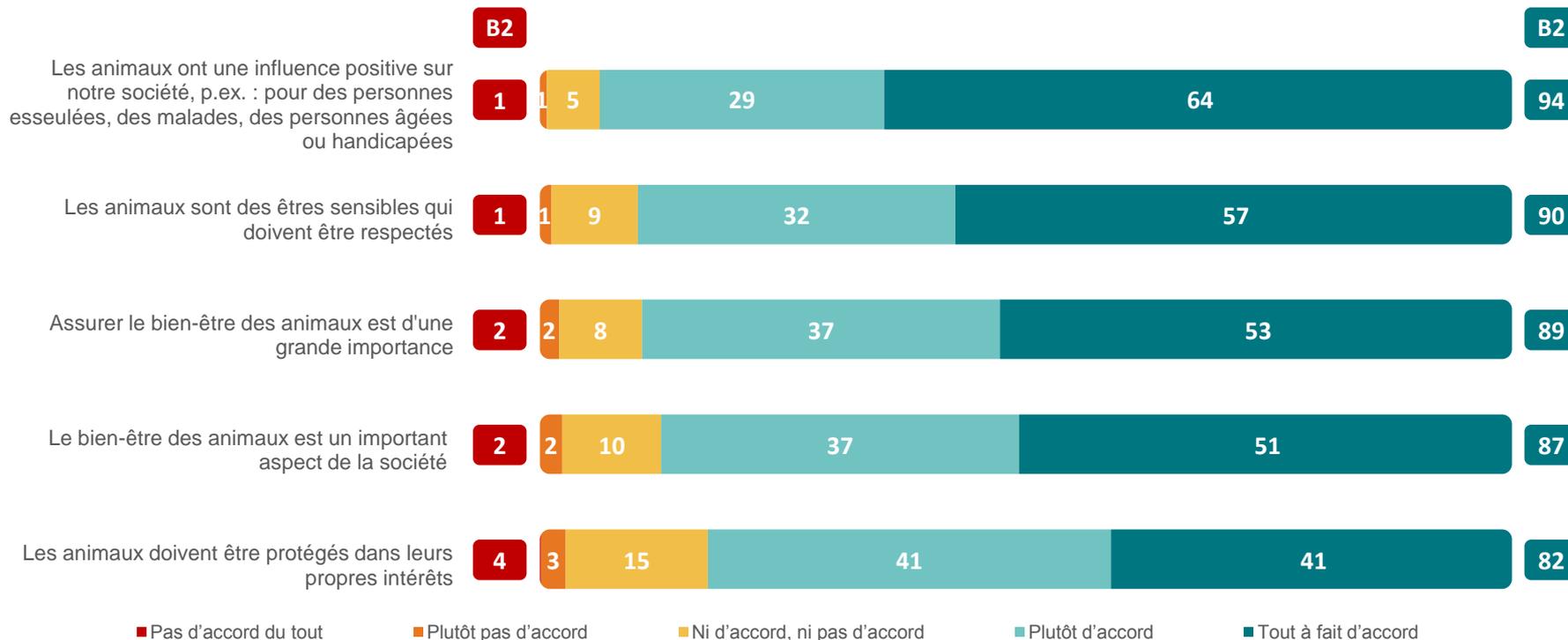
- ▶ Les hommes sont plus souvent d'avis que la protection du bien-être animal ne doit pas nécessairement être inscrite dans la Constitution (H : 16 % vs. F : 9 %). Les **femmes** considèrent davantage qu'une personnalité juridique doit être reconnue aux animaux (F : 30 % vs. H : 24 %) ;
- ▶ Les différences entre les tranches d'âge portent surtout sur la question du droit à la vie (18-34 : 48 % ; 35-54 : 44 % ; 55+ : 34 %) et la personnalité juridique (18-34 : 34 % ; 35-54 : 27 % ; 55+ : 20 %) – les personnes de moins de 55 ans sont davantage en faveur ;
 - ▶ La proportion de personnes qui pensent qu'inscrire les animaux dans la Constitution n'est pas nécessaire, augmente avec l'âge (18-34 : 8 % ; 35-54 : 12 % ; 55+ : 17 %) ;
- ▶ Les **francophones** se montrent davantage en faveur de l'ensemble des options pour inscrire les animaux dans la Constitution : droit à la reconnaissance du statut d'êtres sensibles, (FR 58 % vs. NL 53 %) droit à la vie (FR 45 % vs. NL 39 %) et à une personnalité juridique (FR 29 % vs. NL 25 %) ;
- ▶ La classe sociale la plus haute (1&2: 46 %) est davantage en faveur du droit à la vie des animaux que les autres classes (3&4 : 39 % ; 5&6 : 41 % ; 7&8 : 39 %). Cependant, ils trouvent plus souvent que l'inscription des animaux dans la Constitution n'est pas nécessaire (1&2 : 15 % ; 3&4 : 13 % ; 5&6 : 11 % ; 7&8 : 8 %).



Dans quelle mesure les Belges sont-ils d'accord avec quelques affirmations concernant les animaux ?

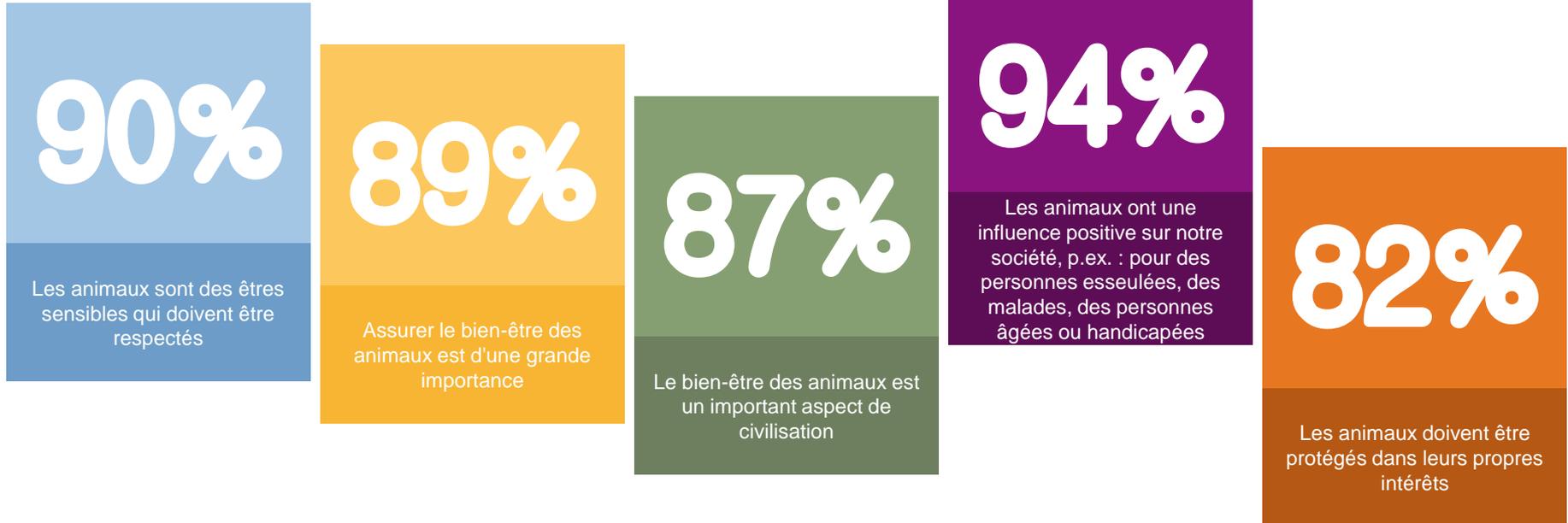
Presque tout le monde est d'accord que les animaux ont une influence positive sur notre société, qu'ils ont une sensibilité devant être respectée, et que le bien-être animal est un aspect important de la société. 82% des Belges pensent que les animaux doivent être protégés dans leurs propres intérêts, ce qui correspond aux taux d'adhésion à l'inscription des animaux dans la Constitution.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



Base: Echantillon total (n=3000)
 Question: Q4. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?
 ABCD: 95% significance level

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (% TOP 2)



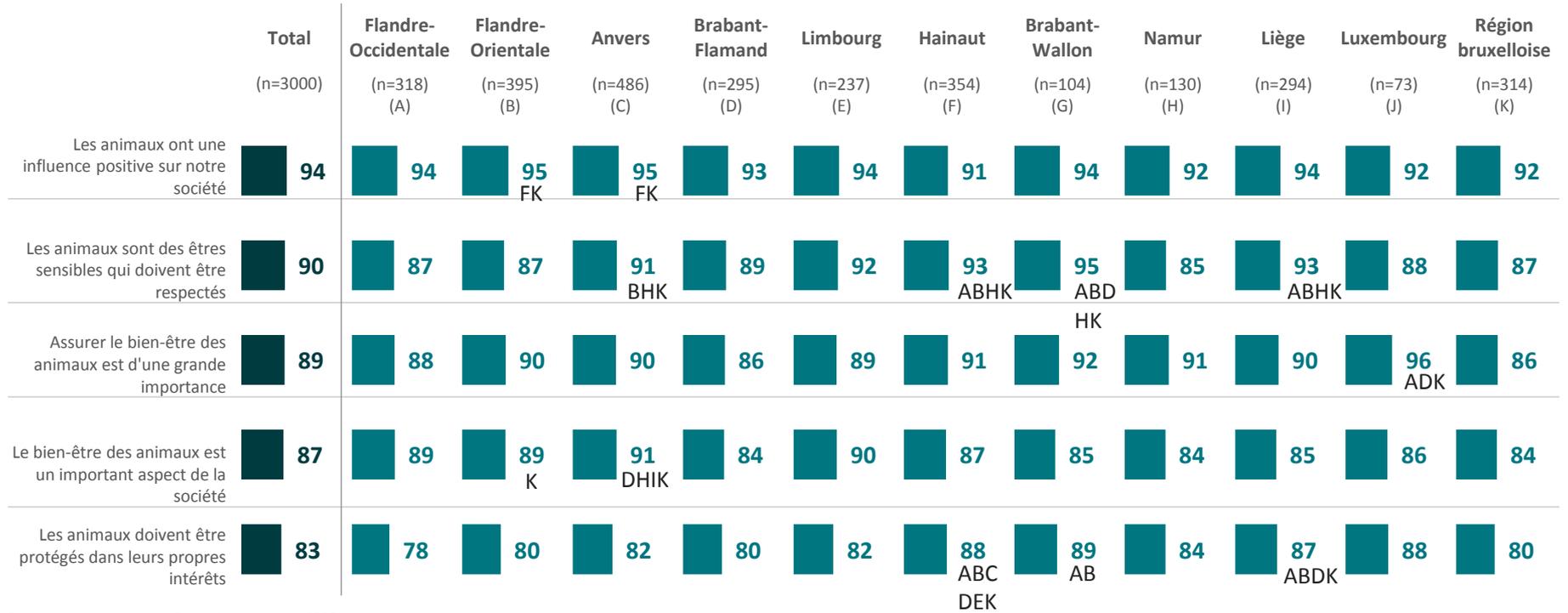
Base:
Question:
ABCD:

Echantillon total (n=3000)
Q4. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?
95% significance level

On constate un très haut taux d'adhésion à toutes les propositions dans les provinces d'Anvers, du Hainaut, du Brabant-Wallon et de Liège. Plus qu'ailleurs, les habitants de ces provinces pensent que les animaux sont des êtres sensibles qui doivent être respectés. Dans les trois communes wallonnes citées, on considère beaucoup que les intérêts des animaux doivent être protégés, ce qui correspond à l'avis général sur la Constitution.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (% TOP 2)

Résultats par province



Base: Echantillon total (n=3000)
 Question: Q4. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?
 ABCD: 95% significance level

Ici aussi, les différentes propositions récoltent davantage l'adhésion des femmes et des classes sociales plus basses. Il y a peu de différences entre les tranches d'âge, même si les 55+ réagissent un peu plus positivement à l'importance des animaux pour la société. Par rapport aux Flamands, les Wallons sont plus d'accord avec les affirmations concernant le bien-être animal qu'avec celles concernant la société.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



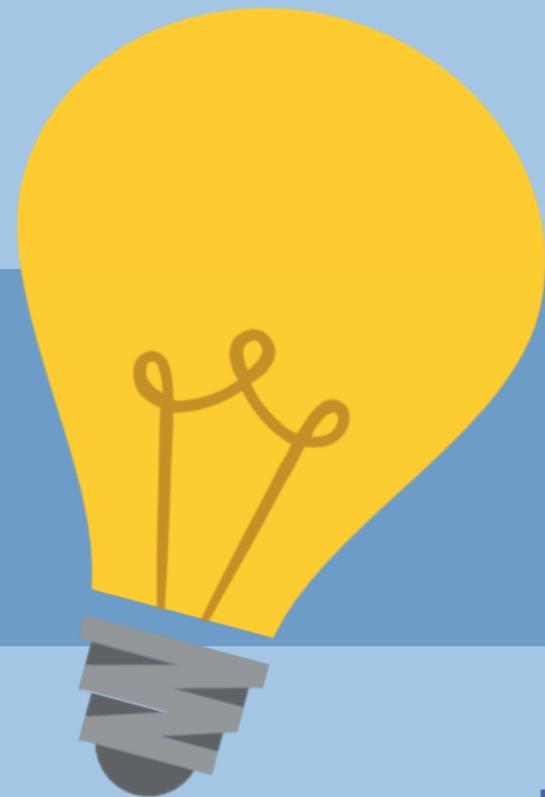
DIFFERENCES

- Les propositions récoltent davantage l'adhésion des femmes que des hommes ;
- Les personnes âgées de plus de 55 ans sont davantage d'accord que le bien-être des animaux est un important aspect de la société (18-34 : 86 % ; 35-54 : 86 % ; 55+ : 89 %) ;
- Si les Flamands sont davantage d'accord sur le bien-être des animaux pour la société (influence positive sur la société – FL : 95 % ; WL : 92 % / aspect important de la société – FL : 89 % ; WL : 85 %), les Wallons adhèrent plus à la proposition concernant les animaux en tant qu'êtres sensibles (VL : 89 % ; WL : 92 %) et l'importance de leur bien-être (FL : 89 % ; WL : 91 %) et la nécessité de le protéger (VL : 80 % ; WL : 87 %) ;
- Toutes les classes sociales adhèrent aux propositions concernant le bien-être et l'apport des animaux, mais les affirmations telles que « le bien-être des animaux est un important aspect de la société », les animaux doivent être protégés dans leurs propres intérêts » et « les animaux sont des êtres sensibles qui doivent être respectés », récoltent davantage l'adhésion des **classes sociales plus basses**.



Voice of the Voiceless

PRINCIPAUX RESULTATS



01

83 % des Belges sont favorables à l'inscription dans la Constitution belge du respect du bien-être des animaux et la protection de leur bien-être. Les femmes (87 %), les jeunes de moins de 35 ans (87 %) et les Limbourgeois (88 %) sont les groupes les plus en faveur.

02

Lorsqu'on explique brièvement le contexte, le taux d'adhésion à cette mesure grimpe même à 86 % des citoyens. Outre les femmes (90 %) et les jeunes (89 %), les personnes habitant en zones rurales sont légèrement plus en faveur (87 %).

03

Seuls 12 % de la population considèrent que le du bien-être et la protection des animaux ne doivent pas être inscrits dans la Constitution. 55 % des Belges pensent que la Constitution doit reconnaître les animaux en tant qu'êtres sensibles avec une dignité et un intérêt propre ; 42 % estime que la Constitution doit reconnaître aux animaux le droit à la vie et à une bonne qualité de vie ; et 27% est en faveur d'une personnalité juridique pour les animaux. Les Francophones adhèrent davantage à ces propositions que les Flamands.

04

Les Belges accordent une place importante aux animaux dans la société. La grande majorité des citoyens reconnaît qu'ils ont une influence positive sur la société, qu'ils sont des êtres sensibles, et que le bien-être animal est un aspect important de la société. Par rapport aux autres provinces, les habitants du Hainaut (89 %), du Brabant-Wallon (88 %) et de Liège (87 %) pensent particulièrement que les animaux sont des êtres sensibles qui doivent être protégés dans leurs propres intérêts. Les femmes sont davantage d'accord avec les propositions concernant l'importance des animaux pour la société, et tandis que les Flamands souscrivent aux affirmations concernant l'intérêt des animaux pour la société, les Wallons sont plus d'accord avec l'importance du bien-être et des émotions des animaux.



Voice of the Voiceless

Dries Verhaeghe
Research Manager

Mail: Dries.Verhaeghe@ipsos.com

Linde De Wandel
Research Executive

Mail: Linde.DeWandel@ipsos.com

Ipsos Marketing



GAME CHANGERS

